



Litige avec mon employeur / harcèlement au travail

Par tchupeta

Bonjour,
depuis un an je suis harcele moralement par mon employeur (depuis qu'il sait que j'ai des problemes de sante). apres m'avoir pousse a bout, j'ai fait 2 tentatives de suicide. je suis actuellement en arret maladie depuis 2 mois et demi et j'ai recu 2 avertissements durant mes arrets. Il n'envoie pas les feuilles à la securite sociale et je n'etais pas paye depuis juillet. C'est un moyen de faire pression pour que je revienne mais il en ai hors de question. Je souhaiterais savoir s'il vaut mieux partir avec un licenciement pa consentement mutuel (il est hors de question que je demissionne car je ne me sens pas responsable de la situation) ou bien aller directement au prud'hommes

merci par avance